

## 4ème Conférence Nationale des Stages Etudiants

### Stages et processus de Bologne

Stage ou césure en mobilité internationale : accélérateurs d'insertion ?

Lieu : Siege social du Groupe BPCE - 50, avenue Pierre Mendès-France, 75013 Paris

Avant-programme au 15/03/2018

La loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants prévoit dans son article 7 la création d'un observatoire de l'insertion professionnelle dans chaque établissement d'enseignement supérieur. Cet observatoire, en lien avec les milieux professionnels va notamment « Diffuse(r) aux étudiants une offre de stages et d'emplois variée et en lien avec les formations proposées par l'université et les besoins des entreprises ». Malgré les débats le stage est donc devenu un outil d'insertion professionnelle reconnu en France.

**Parallèlement, le processus de Bologne auquel la France souhaite apporter un nouveau souffle à l'occasion de la conférence des ministres chargés des enseignements supérieurs du 23 au 25 mai à Paris pourrait identifier l'insertion des jeunes comme un rôle de l'enseignement supérieur européen.**

Le stage peut-il constituer un accélérateur d'emploi ou n'est-il qu'une partie du cursus comme une autre ?

**8h30**      **Accueil**

**9h00**      **Ouverture de la conférence : La reconnaissance du stage en mobilité internationale par le monde académique**

Table ronde animée par **Delphine GASSIOT-CASALAS** - Présidente de JURISUP avec :

| **Gilles ROUSSEL** – Président de la CPU ou son/sa représentant(e)

| **Anne-Lucie WACK** – Présidente de la CGE ou son/sa représentant(e)

| **Marc RENNER** – Président de la CDEFI ou son/sa représentant(e)

L'engagement étudiant a fait l'objet de plusieurs textes juridiques en France récemment les reconnaissant fortement dans les cursus. Les stages obligatoires font généralement l'objet d'une reconnaissance via les crédits européens ECTS. Les autres stages trouvent quant à eux difficilement leur place dans une reconnaissance académique institutionnalisée.

**9h45**      **L'insertion des jeunes en Europe, le stage ou la césure véritables leviers ?**

Exposé introductif par :

| **Joaquim TIMOTEO** - Chargés d'Étude et de Recherche à l'INJEP

Dans la plupart des pays d'Europe, les jeunes occupent une position particulière sur le marché du travail par rapport aux autres actifs, du fait de leur âge et de leur entrée dans la vie active : taux de chômage élevé, part très importante des emplois de courte durée, phénomènes de « déclassement », salaires faibles compte tenu du niveau de diplôme... Les difficultés dans le processus d'insertion des jeunes sur le marché du travail, fortement dépendant du contexte conjoncturel, rendent difficiles la réussite de leur intégration sociale.

**10h30 La reconnaissance du stage en mobilité internationale par le monde professionnel**

Table ronde animée par **François RIO** – Délégué Général de l'AVUF avec :  
 | **Anne JORRO** – Professeure des universités en Sciences de l'Éducation au CNAM.  
 | **Un représentant du GAN** – Réseau mondial pour l'apprentissage<sup>1</sup>  
 | **Un DRH du Groupe Banques Populaires**

La reconnaissance du stage est-elle la reconnaissance d'une professionnalité émergente ?

**12h00 Témoignage de jeunes diplômés ayant eu une mobilité européenne**

Table ronde animée par **Brikena Xhomaqi** - Directrice de Lifelong Learning Platform  
 | **Avec ESN France**

**12h45 ----- Pause déjeuner -----**

**14h00 La reconnaissance par des pratiques communes encadrées**

**L'exemple la standardisation par la qualité<sup>2</sup>**

Table ronde autour d'exemples de normes qui marchent dans l'emploi avec :  
 | **Représentants d'autres pays**  
 | **Fabienne RAMIREZ** - AFNOR – CEN  
 | **Un expert sur la législation versus normalisation**

Le stage est reconnu comme vecteur d'employabilité. On constate cependant que beaucoup d'étudiants renoncent à partir en stage en Europe ou à l'international faute de cadrage commun des modalités pratiques. Les lois ne peuvent tout régler et l'Europe malgré ses travaux et essais constants sur le sujet n'a pas réussi à légiférer au niveau européen sur le sujet. Une solution alternative a été trouvée via la normalisation, qui reconnaît des pratiques communes et les encadre.

**15h30 L'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche : quelle place pour la césure et le stage dans le processus de Bologne ? quels réseaux de coopération ?**

| **Lesley Wilson** – Secrétaire Générale de l'EUA (*en cours de sollicitation*)  
 | **Catherine Vautrin** – Présidente de l'AVUF (*sous réserve*) ou un Vice-Président

**16h15 Allocution de clôture**

| **Simone Bonnafous** – IGAENR Chargée de mission Bologne 2018 (*sous réserve*)

<sup>1</sup> coalition d'entreprises, d'organisations internationales et de fédérations d'entreprises qui créent des programmes de préparation au marché du travail pour les jeunes et qui favorisent le développement de compétences pour les entreprises.

<sup>2</sup> <https://normalisation.afnor.org/actualites/norme-vs-reglementation-differences-enjeux-et-finalites/>